

avons payé, depuis le commencement de l'année, vingt-un louis, que nous devons encore pour livres achetés, et de plus, au printemps prochain, nous aurons à payer une somme bien plus considérable, pour ceux que nous attendons.

Il nous est impossible de constater tous les résultats avantageux qui déjà sont dus à l'heureuse influence de cette œuvre naissante, cependant, pour ajouter à cette statistique un rapport moral sur son utilité, nous vous disons que journellement des pères et des mères de famille ou des chefs d'atelier se félicitent, en venant échanger leurs livres, du bien que ces lectures opèrent parmi leurs enfants et leurs ouvriers; nous ajoutons encore, que plusieurs fois nous avons eu le bonheur d'entendre attribuer à la lecture des livres de notre bibliothèque, le retour au bien de personnes qui depuis longtemps négligeaient la pratique de leurs devoirs; voilà, sans doute, la plus douce récompense qu'on puisse offrir aux associés à cette œuvre, pour le zèle avec lequel ils ont secondé sa formation.

ROME.

—Le *Diario di Roma*, du 9 novembre, annonce que, le mardi précédent, un service solennel a été célébré, à la chapelle Sixtine du Vatican, en mémoire de tous les papes décédés. Le cardinal Patrizi a officié en présence du Souverain-Pontife, du sacré-collège et de la prélature.

Pareille solennité a eu lieu le lendemain, en mémoire de tous les cardinaux défunts. C'est le cardinal Lambruschini, évêque de Sabine, qui a célébré la messe.

—Le *Diario di Roma*, du 12 novembre, annonce que, par décision du 4^e Souverain-Pontife a conféré au cardinal Vincent Machi le protectorat de la ville de Bagnorea.

Par d'autres décisions en date du 11, le Saint-Père a daigné admettre les cardinaux Castracane, G. Ferretti et Charles Acton parmi les membres de la congrégation consistoriale.

—Le cardinal Grimaldi est toujours dans un état de maladie qui ne laisse malheureusement aucune espérance. Le prince Henri de Prusse a éprouvé une inflammation d'entrailles qui a fait craindre pour ses jours. S. A. R. est aujourd'hui en voie de convalescence.

ANGLETERRE.

—Deux jeunes Anglais ont été reçus membres de l'église catholique, le 10 novembre, au château de Rougemont, sur les bords de la Loire. Cette touchante cérémonie, qui avait lieu la veille de la fête de saint Martin, de Tours, s'est faite avec une grande solennité. Le révérend John Bonnic, de Prio-Park, a reçu l'abjuration des nouveaux enfants de l'Eglise; il était assisté de l'abbé Bodin, curé de la paroisse de St-Symphorien, chanoine de la cathédrale de Tours, et de M. l'abbé-Poule, professeur au petit séminaire de la même ville.

ESPAGNE.

C'est le 31 que M. Golfanguer, vicaire capitulaire de Tolède, dont l'autorité était soupçonnée d'illégitimité, a donné sa démission. Le chapitre métropolitain s'est réuni le 5 novembre afin de procéder à l'organisation d'un gouvernement nouveau pour le diocèse. Les vicaires de Tolède et de Madrid sont MM. Mayordomo, docteur du chapitre, et Cortina. Le premier était gouverneur du diocèse avant M. Golfanguer; il donna sa démission, et cet acte fut la cause occasionnelle de tous les maux qui ont affligé l'église de Tolède. C'est, d'ailleurs, un ecclésiastique d'une réputation sans tache, très-versé dans les affaires capitulaires. M. Cortina, qui fut particulièrement honoré de la confiance du cardinal Inguanzo, dernier archevêque, a été exilé sept ans pour avoir reçu des bulles de Rome sans l'approbation du gouvernement. Du reste, le chapitre de Tolède a résolu de gouverner *en corps*, suivant une ancienne coutume. Le doyen, président naturel du chapitre, a publié, à la suite de ces changements, une circulaire qui a complètement satisfait les vrais catholiques.

—Entre les importants débats relatifs à l'organisation du Sénat le congrès des députés espagnols présente à notre attention plusieurs délibérations dignes d'être mentionnées. Nous avons déjà dit que les intérêts religieux de la Péninsule trouvaient dans les deux chambres actuelles une multitude de défenseurs. La discussion du projet de réforme dans le Congrès a donné lieu à de nouvelles explications de la part du gouvernement sur la marche qu'il compte suivre dans la délicate affaire de la dotation du culte et du clergé. Un article du projet de réforme porte: "L'Etat s'oblige à soutenir le culte et ses ministres." Divers amendements rédigés par plusieurs députés tendaient à faire ajouter que l'Etat s'engageait en outre à soutenir le culte et ses ministres d'une manière noble, et avec une certaine indépendance. La perspective d'un clergé salarié chaque année par le budget n'est heureusement point du goût de la législature espagnole. Le Gouvernement, par l'organe de M. Mon, ministre des finances, s'est empressé de donner satisfaction à la sollicitude des représentants de la nation. Dans la séance du 18, ce ministre a dit: "Le gouvernement est rempli des mêmes sentiments religieux qui animent la nation espagnole; il veut rendre effective l'obligation qui incombe à l'Etat de soutenir d'une manière noble et permanente le clergé et ses ministres; s'il combat l'addition de ces mots au texte de la constitution, ce n'est point qu'il professe d'autres idées que celles des députés auxquels je réponds, c'est qu'il ne juge point leur proposition opportune. Un jour viendra, et viendra bientôt, où il s'agira de mettre ces principes en pratique; nous verrons alors qui, du Gouvernement ou des honorables députés, va plus loin; qui prend soin de fixer la subsistance du clergé d'une manière plus sûre et plus stable. Mais en attendant ce jour, le Gouvernement s'oppose à l'adop-

tion des amendements présentés; il croit que l'article de la constitution, tel qu'il a été rédigé, satisfait pleinement aux vœux du pays."

Ces paroles laissent entendre qu'on verra prochainement paraître un projet de loi en vertu duquel le clergé d'Espagne serait doté d'un patrimoine différent, à la vérité, de l'ancien système de propriété ecclésiastique, mais garantissant convenablement l'indépendance et la dignité du ministère sacré. Selon toute apparence, les fonds de terre ecclésiastiques sauvés de la vente générale par le décret du mois d'août dernier, serviraient de base à la dotation nouvelle. Nous ignorons encore quelles sont les combinaisons préparées à cet égard par le cabinet espagnol, mais nous avons la conviction que le suprême pouvoir spirituel entre désormais en tiers dans les conseils du gouvernement de Madrid, lorsqu'il s'agit de l'Eglise espagnole, et cette conviction suffit pour rassurer tous les catholiques.

PRUSSE.

—On nous apprend de Cologne que M. Eienbord, ministre de l'instruction publique en Prusse, vient de se déclarer disposé à autoriser que sa chaire d'histoire ecclésiastique, depuis si longtemps vacante à la faculté catholique-théologique de Bonn, soit pourvue de nouveau. Jusqu'ici il avait décliné toutes les propositions que lui avait faites à ce sujet Mgr. l'archevêque-coadjuteur de Cologne, malgré le soin qu'avait pris l'illustre prélat de ne lui présenter que des candidats qui ne pouvaient faire ombrage au Gouvernement. L'évangélisme officiel de Prusse craint plus que toute chose un enseignement véridique et régulier de l'histoire ecclésiastique qui retrace la naissance et la condamnation des sectes nées dans le cours des siècles. Le mécontentement très sérieux que produisait parmi les catholiques ecclésiastiques et séculiers cette suspension indéfinie d'un enseignement de si haute importance pour la cléricature, a fini par triompher de la répugnance d'un ministre qui veut, à tout prix, se donner les apparences d'une parfaite impartialité entre les deux confessions.

SUISSE.

—On remarque une coïncidence on ne peut plus remarquable entre l'abolition et la réintégration de l'évêché de Saint-Gall.

Le 23 octobre 1833, à six heures du soir, feu Mgr. Charles-Rodolphe, dernier évêque de Coire et de Saint-Gall, avait terminé sa vertueuse carrière, et cette triste nouvelle avait rempli d'angoisses tous les cœurs catholiques, car l'on connaissait les projets schismatiques des autorités cantonales. Trois jours après ce décès, le grand conseil décréta, en effet, la suppression, d'office, du canton à la juridiction du siège épiscopal de Coire. Le Saint-Siège se vit obligé de pourvoir à l'administration spirituelle de Saint-Gall en lui proposant un vicaire apostolique, et cette situation incertaine et provisoire fut maintenue jusqu'à ce jour.

Le 23 octobre 1844, à six heures du soir, le grand conseil de Saint-Gall accepte les bases de l'érection d'un siège épiscopal propre à son canton; de sorte que le mal fait, il y a, jour pour jour, heure pour heure, onze années, se trouve réparé d'une manière plus avantageuse à l'Eglise. Tout ce que l'opposition radicale put réunir de forces a été employé pour empêcher ce résultat réparateur; mais, combattu par les armes de la raison, de la justice et de la vérité, il est tombé dans une honteuse minorité, et réduit au silence. Ainsi cette célèbre abbaye de Saint-Gall, la seule qui, en 1815, ne put être rétablie, renaît aujourd'hui sous le titre épiscopal.

AUTRICHE.

—Mgr. le cardinal archevêque-prince de Salzbourg (Autriche) vient de réunir, dans la petite ville tyrolienne de Ratenburg, trente-deux ecclésiastiques de son diocèse, pour s'y livrer aux exercices d'une retraite. Deux jésuites, du collège d'Innsbruck, ont prêché cette retraite que l'illustre prélat a ouverte et close en personne, et qu'il a suivie. L'Allemagne catholique salue avec une vive joie cette résurrection d'un pieux usage, tombé en désuétude, et même en oubli, depuis que la monarchie autrichienne et la presque totalité des états catholiques d'Allemagne avaient subi l'influence des doctrines jansénites et du système josphéin.

TURQUIE.

—Le P. Valerga, blessé dangereusement dans la sédition excitée contre les catholiques de Mossoul, est guéri; mais il lui reste encore dans le bras une grande faiblesse. Le pacha de Mossoul, après la réception d'un nouveau firman expédié par l'ambassade de Constantinople, est venu, escorté de son état-major, rendre visite à M. Batta, consul de France. Les missionnaires catholiques assistaient à cette visite. Les excuses convenables ont été faites, et les réparations promises. Mais, chez les Turcs, entre une parole donnée et son exécution, il s'écoule parfois un espace de temps tel qu'on est tenté de douter de la bonne volonté de ceux qui on promis. La bonne volonté des Turcs, dans cette occasion, semble endormie; elle paraît compter sur l'insistance du génie actif et pratique des Français pour s'éveiller enfin et passer à la réalité de l'acte.

OCÉANIE.

—Des lettres récentes de l'Océanie annoncent que Mgr. Douarre, parti de Toulon le 4 mai 1843, est arrivé le 29 décembre dans la Nouvelle-Calédonie, après avoir visité les divers archipels évangélisés par les pères Maristes, et sacré à Wallis, le 3 décembre, M. Bataillon, évêque d'Enos et vicaire apostolique de l'Océanie centrale.

ORIENT.

—On écrit du Mont Liban: "Halil-Pacha, grand-amiral de la flotte turque, est toujours dans les eaux